

Concours Inalco de la nouvelle plurilingue : lancement de la 2ème édition

Le concours Inalco de la nouvelle plurilingue lance sa deuxième édition ! Porté par le programme Licence + de l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales), ce concours a été lauréat de l'initiative "Langues en dialogue" de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en 2020. Cette dernière vise à promouvoir les différentes variétés de français et le multilinguisme dans l'espace francophone.

Paris, le 13 juillet 2021 - En 2020 déjà, les étudiant.e.s francophones du monde entier ont été convié.e.s, dans le cadre du Concours Inalco de la nouvelle plurilingue, à écrire « en présence de toutes les langues du monde », comme disait Édouard Glissant. **Cette année, le concours Inalco de la nouvelle plurilingue revient, sous le thème "Langues en danger". Ce concours international est ouvert à l'ensemble des étudiant.e.s francophones (de 17 à 35 ans) inscrit.e.s dans un établissement universitaire pour l'année académique 2020-2021 en France, en francophonie et au-delà.**

Le texte (8 000 à 15 000 caractères) doit être écrit en français mais faire intervenir, même ponctuellement, une autre langue ou une autre variété du français, hexagonale ou non (picard, créole guadeloupéen ou mauricien, joul...). Les langues fabriquées et inventées sont admises. Les nouvelles doivent être écrites principalement en français et lisibles pour un lecteur francophone, qui ne maîtrisera très probablement pas la ou les autres langues employées. Seules les œuvres originales, non publiées, sont acceptées. Un seul texte par étudiant.e est autorisé.

Le dépôt de vos nouvelles doit se faire en ligne avant le 23 août 2021, 23h59 (heure de Paris). Retrouvez les modalités de dépôt [ICI](#) et le règlement du concours [ICI](#).



Le Grand jury de l'édition 2021 statuant sur les trois meilleures nouvelles sera constitué de représentants de l'Inalco, de **Nabil Wakim**, journaliste au Monde et auteur de *L'arabe pour tous : pourquoi ma langue est taboue en France* (Le Seuil, Paris), de l'éditeur Éditions Tangentielles et des écrivains francophones parrainant le concours : la romancière **Carole Martinez** et **Jean-Luc Raharimana**, romancier, essayiste et poète malgache.

La remise des prix aura lieu au printemps 2022 à Paris, dans les locaux de l'Inalco. Les prix décernés seront les suivants :

- le 1er prix, livre(s) et chèque LIRE ou CULTURE d'un montant de : 500 €
- le 2e prix, livre(s) et chèque LIRE ou CULTURE d'un montant de : 200 €
- le 3e prix, livre(s) et chèque LIRE ou CULTURE d'un montant de : 100 €
- le Prix Perl spécial œuvre numérique : livre(s) et chèque LIRE ou CULTURE d'un montant de : 500 €

Outre ces prix, les meilleures nouvelles seront publiées et diffusées par les Éditions Tangentielles.

Pour toute information complémentaire sur le concours : concoursnouvelleplurilingue@gmail.com

Contact presse : leonore.herreras@inalco.fr



Nos actualités

Espace presse



NOUS JOINDRE